

Saint-Louis

La belle à découvrir!



Avril 2026

CE MOIS-CI À L'INTÉRIEUR

- Séances du conseil
- Avis public
- Offre d'emploi - Journalier
- Urbanisme
- Prévention incendie
- Gros rebuts: 29 avril
- Vente de bois
- Commission des loisirs
- FADOQ
- Brunch
- Karaté -session printemps
- Calendrier
- Nouveautés de la Biblio
- Matinées gourmandes
- Ouverture de l'écocentre
- RIAM
- Service Canada
- Et plus

MUNICIPALITÉ
DE
SAINT-LOUIS

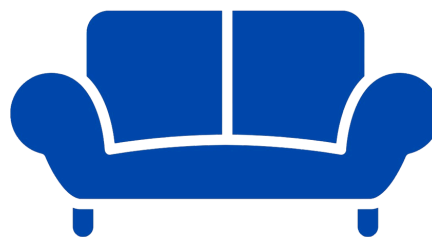


750, rue St-Joseph

L'ÉCHO



*En ce Mois de la
jonquille, unissons nos
forces pour semer l'espoir
et soutenir ceux qui
luttent contre le cancer.
Chaque geste compte,
chaque sourire réchauffe.*



PROCHAINE COLLECTE
DES GROS REBUTS À
SAINT-LOUIS:
MERCREDI 29 AVRIL

À LA MAIRIE



Yvon Daigle
Maire
450-788-2635



Jean Sioui
Conseiller #1
450-788-2080



Jean-Claude Drolet
Conseiller #2
450-788-2020



Patrice Forcier
Conseiller #3
450-788-2514



Robert Charron
Conseiller #4
514-588-1425



Jean-Pierre Arpin
Conseiller #5
450-788-2726



Jacques Mathieu
Conseiller #6
450-788-2413

Directrice générale

Mme Joscelyne Charbonneau, poste 2001
dg@saint-louis.ca

Secrétaire-trésorière adjointe

Mme Guylaine Lapierre, poste 2002
admin@saint-louis.ca

Inspecteur en bâtiment

M. Serge Vaillancourt, poste 2003
permis@saint-louis.ca

Ressource aux événements et soutien administratif

Mme Isabelle Leclerc, poste 2005
loisirs@saint-louis.ca

Responsable de la Bibliothèque

Mme Isabelle Leclerc, poste 2008

Contremaitre aux travaux publics

M. Richard Drapeau, poste 2004
voirie@saint-louis.ca

Journalier

M. Mathieu Ménard Sansoucy

Préposée aux Espaces verts, parcs et ménage

Mme Chantal Cloutier



Bureau municipal:
750, rue St-Joseph
Saint-Louis (Québec) J0G 1K0
Téléphone: **450-788-2631**
www.saintlouis.ca

Municipalité de Saint-Louis

Urgence:

Fin de semaine et jours fériés

Cellulaire: 450-779-9388

Heures de bureau:

Du lundi au jeudi de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h00

Vendredi : Fermé

Location du Centre récréatif
et Salle du conseil
450-788-2631 poste 2002

SPA Drummondville - Animaux
1-855-472-5700

Fadoq

Jean Trempe, président
579-489-2696
Ginette Brosseau, responsable des
cartes de membre **579-445-2002**

Fabrique St-Louis

931, St-Edouard à Saint-Jude
450-792-3943

Régie Aqueduc Richelieu Centre

752, rue St-Joseph à Saint-Louis
450-792-2001 ou
450-788-2631 poste 7

Régie incendie Louis-Aimé-Massue
(bureau) **450-788-2631 poste 6**

MRC des Maskoutains

Administration	450-774-3141
Évaluation	450-774-3141
Cours d'eau	450-774-3141
Transport adapté	450-774-8810
Transport collectif	pour information 450-774-8810



Pompiers - Police - Ambulance

URGENCE 911

310-4141 / *4141

450-778-8500



SERVICES MUNICIPAUX

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

L'inspecteur en bâtiment est disponible sur rendez-vous les lundis et mardis. Vous devez communiquer avec lui au 450-788-2631 poste 2003 avant de vous présenter.

Merci de votre collaboration

FEU EN PLEIN AIR

Vous devez faire la demande pour un permis de feu auprès de monsieur Jacques Mathieu
450-788-2413

RÉCUPÉRATION DE PILES AU BUREAU MUNICIPAL

Vous pouvez déposer vos piles au bureau municipal durant les heures d'ouvertures.

Les piles acceptées sont: **AA, AAA, C, D et 9 volts.**

VERSEMENT DES TAXES 2026

- 1er versement: 9 mars 2026
- 2e versement: **23 avril 2026**
- 3e versement: 8 juin 2026
- 4e versement: 23 juillet 2026
- 5e versement: 8 septembre 2026
- 6e versement: 26 octobre 2026



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 7 AVRIL 2026

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, mardi 7 avril 2026 à 20h00 à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers: Jean Sioui, Patrice Forcier, Jean-Pierre Arpin, Jacques Mathieu et Robert Charron. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yvon Daigle, maire. Est aussi présente madame Joscelyne Charbonneau, directrice générale et greffière-trésorière.

Ouverture de la séance

Administration générale

- Adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 10 mars 2026;
- Adoption du procès-verbal séance extraordinaire du 24 mars 2026;
- Dépôt de la liste des déboursés du mois et adoption des comptes à payer;
- Adoption du règlement numéro 573-26 abrogeant le règlement numéro 540-22 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;
- Utilisation du solde disponible d'un règlement d'emprunt fermé pour le refinancement du règlement d'emprunt numéro 369-04 relatif aux égouts;
- Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 365 900 \$ qui sera réalisé le 7 mai 2026;
- Autorisation de paiement : photocopieur multifonctions de marque Ricoh;

Aménagement, Urbanisme et Développement

- Liste des permis mars 2026;
- Adoption du règlement numéro 574-26 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments;
- Adoption du Règlement numéro 575-26 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 389-06 concernant les piscines résidentielles.
- Adoption du règlement numéro 576-26 abrogeant le règlement numéro 549-23 sur les nuisances;
- Adoption du Règlement numéro 577-26 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 389-06 relatif au lotissement relatif à la contribution pour fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels;

Loisirs, Culture et Patrimoine

- Camp de jour 2026;

Clôture de la séance



POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES PROCÈS-VERBAUX, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS À L'ADRESSE SUIVANTE: www.saint-louis.ca

Lundi, 20 avril 2026
Séance extraordinaire du conseil à 18h30

Mardi, 5 mai 2026
Séance ordinaire du conseil à 20h00



**SERVICE GRATUIT
BUREAU MUNICIPAL**
(450) 788-2631 poste 2002

**COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT**

**Joscelyne Charbonneau
Commissaire à l'Assermentation**



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE Numéro 2026-01

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière que lors de la **séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu le lundi, 20 avril 2026 à 18 h 30** en la salle du Conseil au 750, rue Saint-Joseph à Saint-Louis, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

Demande de dérogation mineure numéro 2026-01

Immeuble visé : Cette demande de dérogation mineure est faite en regard d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot portant le numéro 3 218 708 du cadastre du Québec situé sur la rue Messier.

Nature et effets de la demande: L'objet de cette demande est le suivant :

D'autoriser un projet de lotissement dont la largeur du lot projeté est inférieure à la largeur minimale prescrite par le règlement de zonage numéro 389-06, soit une réduction de 5,02 mètres par rapport à la largeur exigée pour un lot de coin à vocation commerciale.

Donné à Saint-Louis, ce 24^e jour du mois de mars 2026.

Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et greffière-trésorière



AVIS PUBLIC

Demande de permis de construction assujettie à un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) #2026-02 : lot 3 219 329

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière aux personnes intéressées par ce qui suit :

La Municipalité de Saint-Louis a reçu une demande de permis de construction assujettie à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), conformément au règlement numéro 562-24, afin d'assurer la concordance avec le règlement numéro 558-24 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), lequel modifie le règlement d'urbanisme numéro 389-06.

Identification du projet : Adresse du terrain concerné : 863, rue Principale – Lot 3 219 329

Nature des travaux : Le projet consiste à remplacer le revêtement extérieur du bâtiment par un revêtement en vinyle de marque Gentek, de couleur génévrier, dans le but d'harmoniser l'apparence de l'ensemble du bâtiment. Cette demande a été étudiée par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 23 mars 2026, qui formulera une recommandation au conseil municipal. Le conseil municipal rendra sa décision sur la demande lors de la **séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 20 avril 2026 à 18 h 30** à la Salle du Conseil situé au 750, rue Saint-Joseph.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance des plans et documents relatifs à cette demande au Bureau municipal, situé au 750, rue Saint-Joseph, à Saint-Louis durant les heures normales d'ouverture.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 20 avril 2026.

Donné à Saint-Louis, ce 24^e jour du mois de mars 2026.

Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et greffière-trésorière



AVIS PUBLIC

Demande d'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE)

Lots 3 219 282 et 3 219 644

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière aux personnes intéressées par ce qui suit :

La Municipalité a reçu une demande d'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) visant un projet résidentiel sur les lots 3 219 282 et 3 219 644, comprenant environ 85 logements répartis selon trois typologies, soit des unités jumelées, multifamiliales et unifamiliales isolées.

Localisation du projet: Les terrains visés sont les lots 3 219 282 et 3 219 644;

Nature de la demande :

La demande vise notamment à :

favoriser une densification harmonieuse du territoire;

respecter les objectifs du schéma d'aménagement et du plan d'urbanisme;

assurer une intégration adéquate dans le milieu environnant;

d'autoriser la construction de la première phase de 40 logements dans la zone prioritaire selon la demande soumise par le requérant

L'approbation de cette demande est assujettie au Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) numéro 524-20.

Cette demande a été étudiée par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 23 mars 2026, qui formulera une recommandation au conseil municipal. Le conseil municipal rendra sa décision sur la demande lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 20 avril 2026 à 18 h 30 à la Salle du Conseil situé au 750, rue Saint-Joseph.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance des plans et documents relatifs à cette demande au Bureau municipal, situé au 750, rue Saint-Joseph, à Saint-Louis durant les heures normales d'ouverture.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 20 avril 2026.

Donné à Saint-Louis, ce 24^e jour du mois de mars 2026.

Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et greffière-trésorière



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 573-26 ABROGEANT
LE RÈGLEMENT NUMÉRO 540-22 CONCERNANT
LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Louis :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le 7 avril 2026 à 20 h, en la salle du Conseil, au 750, rue Saint-Joseph, à Saint-Louis, le Conseil municipal de Saint-Louis a procédé à l'adoption du RÈGLEMENT NUMÉRO 573-26 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 540-22 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

QUE le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 750, rue Saint-Joseph durant les heures régulières d'ouverture.

Donné à Saint-Louis, ce 8^{ième} jour du mois d'avril 2026

Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et greffière-trésorière



Offre d'emploi Journalier (ère) – Travaux publics

Poste permanent – temps plein

La Municipalité de Saint-Louis est actuellement à la recherche d'une personne pour occuper le poste de journalier auprès de son Service des travaux publics.

Comptant près de 765 habitants, la Municipalité de Saint-Louis se situe en Montérégie dans la MRC des Maskoutains à 30 minutes de la région de Sorel-Tracy et de Saint-Hyacinthe.

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité immédiate du contremaître, le journalier est appelé à effectuer différentes tâches reliées à l'entretien des infrastructures municipales tout au cours de l'année. Plus particulièrement et non limitativement, il effectue l'entretien des chemins, rues et trottoirs tout au long de l'année (incluant le déneigement), les parcs et espaces verts, les infrastructures de loisirs, les édifices municipaux ainsi que les infrastructures d'égout.

Catégorie d'emploi: Travaux publics / voirie
Type de poste: Permanent, Temps plein
Date de début d'affichage: 31 mars 2026
Date de fin d'affichage: 23 avril 2026

EXIGENCES

Diplôme d'études secondaires ou équivalent - Bonne condition physique;

ATOUTS

Détenir un permis de conduire valide classe 3;
Expérience pertinente d'au moins 1 an.

QUALITÉS REQUISES

Sens des responsabilités, autonomie, ponctualité, habile manuellement, capable de travailler seul et en équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon la politique en vigueur (Régime épargne retraite, assurance collective, allocation cellulaire, etc.) - 40 heures par semaine - Salaire à déterminer - L'entrée en fonction est prévue dans les meilleurs délais.

Vous possédez les compétences et les tâches décrites plus haut correspondent à vos aptitudes et champs d'intérêts. Veuillez nous transmettre votre curriculum vitae par l'un moyen suivant **au plus tard le 23 avril 2026** :

- Courrier : 750, rue Saint-Joseph Saint-Louis (Québec) J0G 1K0
- Courriel : dg@saint-louis.ca

L'utilisation du masculin est uniquement pour alléger le texte. Bien que toutes les candidatures soient analysées avec attention, nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues.

Joselyne Charbonneau
Directrice générale et greffière-trésorière



Règlement numéro 518-20 sur le contrôle des animaux



Extraits:

3.1 Toute personne ayant la garde d'un ou plusieurs chiens ou chats dans la municipalité, devra dans les quinze (15) jours de son acquisition et chaque année par la suite avant le trente et un janvier, le ou les faire licencier (...). Tout gardien devra faire porter au chien un collier auquel y sera attachée une plaque métallique (...). Le gardien paiera pour l'obtention de la licence la somme de 20\$ annuel pour un chien. Tout gardien devra obtenir une licence ou permis pour chaque chien. **SPAD: 1-855-472-5700**

5.2 A) La vente et/ou commerce de chiens ou chats est interdit dans la municipalité sauf dans le cas de propriétaires de chenils qui détiennent un permis d'exploitation de la municipalité de Saint-Louis (référence: règlement numéro 230-88 et ses amendements).

5.2 B) Nombre par unité d'occupation

Il est interdit à tout propriétaire, locataire ou occupant d'un bâtiment, d'un terrain ou d'un logement, de garder dans ce bâtiment, sur ce terrain ou dans ce logement plus de trois (3) chiens ou chats.

PERMIS DE BRÛLAGE

La Municipalité de Saint-Louis rappelle que les permis de brûlage, pour feux à ciel ouvert en zone d'urbanisation, sont obligatoires et **GRATUITS**.

Vous devez communiquer avec M. Jacques Mathieu au 450-788-2413 pour obtenir votre permis.

Notez que si vous effectuez un feu sans permis et que cela occasionne le déplacement des pompiers, un constat d'infraction pourrait vous être remis.



- Abri d'auto temporaire -

La Municipalité rappelle que l'installation des abris temporaires (de type Tempo) est strictement encadrée par la réglementation en vigueur. À cet effet, il est précisé que ces structures ne peuvent être érigées qu'**entre le 15 octobre et le 15 mai**. Leur implantation doit se faire exclusivement dans la voie d'accès au stationnement ou dans l'aire de stationnement, sans empiétement sur la voie publique ni obstruction à la circulation ou à la visibilité.

À compter du 16 mai, l'abri temporaire ainsi que l'ensemble de ses composantes doivent être entièrement retirés du terrain, et ce, jusqu'au 14 octobre. Le respect de ces dispositions est requis afin d'assurer la sécurité, l'ordre et la conformité sur le territoire municipal.

La Municipalité remercie les résidents de leur collaboration.



Serge Vaillancourt
Inspecteur en bâtiment et en environnement
788-2631, poste 2003
permis@saint-louis.ca

**L'Inspecteur est présent sur rendez-vous
les lundis & les mardis de 8 h à 15 h 30**

**Vous planifiez des travaux de rénovation, de
démolition, d'installation de piscine ou de
clôture, de travaux sur les rives, ou autres?
Pensez à valider la conformité et demander
votre permis ou certificat AVANT
d'entreprendre les travaux.**



Comment prévenir les incendies causés par les batteries de vélos électriques



Les incendies causés par les batteries de vélos électriques sont en hausse.

Ces batteries peuvent surchauffer, exploser et provoquer des feux très violents (plus de 500 °C), accompagnés de fumée toxique dangereuse pour la santé.

Pourquoi ces incendies augmentent-ils ?

- Produits moins coûteux et parfois de moindre qualité
- Utilisation de batteries ou chargeurs non homologués
- Mélange d'équipements de marques différentes
- Modifications, chocs ou mauvais entretien

Pourquoi ces feux sont-ils dangereux ?

Les batteries au lithium peuvent provoquer un **emballement thermique** : elles génèrent leur propre oxygène, rendant les incendies difficiles à éteindre. Ils sont rapides, intenses et causent souvent des pertes totales.

Signes avant-coureurs

- Batterie qui gonfle ou change de forme
- Changement de couleur
- Bruits inhabituels (crépitements)
- Dégagement de fumée

→ **Cesser immédiatement l'utilisation si un de ces signes apparaît.**

Bonnes pratiques après utilisation

- Inspecter la batterie régulièrement
- Vérifier l'absence de dommages
- Consigner les inspections et réparations



Règles de recharge sécuritaire

- Utiliser uniquement des batteries et chargeurs homologués (CSA, UL)
- Recharger dans un endroit ventilé, à l'abri de la chaleur
- Ne pas recharger sans surveillance ni pendant la nuit
- Installer le chargeur sur une surface dure
- Garder une distance d'au moins 3 m des matériaux combustibles

Entreposage sécuritaire

- Entreposer dans un endroit sécuritaire (idéalement avec protection coupe-feu)
- Ne pas laisser la batterie branchée en permanence
- Retirer la batterie pour un entreposage prolongé
- Ne jamais jeter les batteries aux ordures : utiliser un écocentre

Conclusion

Une utilisation sécuritaire, des équipements certifiés et de bonnes pratiques d'entretien et d'entreposage permettent de réduire significativement les risques d'incendie.



ATTENTION

*collecte des
gros rebuts*

LA PROCHAINE
COLLECTE
AURA LIEU :

SAINT-LOUIS
Mercredi,
29 avril 2026



Transport collectif régional

Offert sur tout le territoire de la
MRC des Maskoutains et à Saint-Denis-sur-Richelieu

Horaire :

Lundi au vendredi,
de 5 h 15 à minuit trente.

Samedi, de 8 h à minuit.

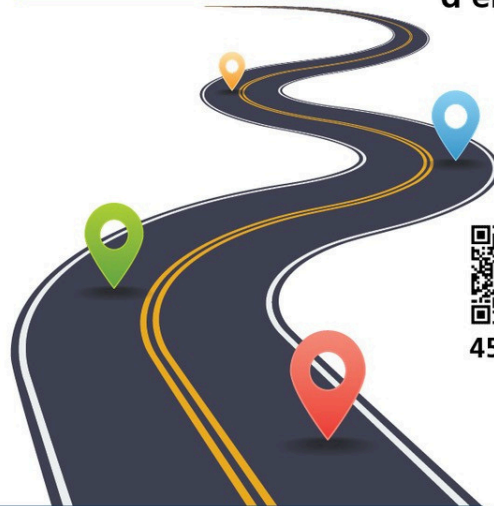
Dimanche, de 8 h à 22 h.

Transport à la demande.



Plusieurs points
d'embarquement dans
votre municipalité.

*Si c'est trop loin,
contactez-nous.
On trouvera
une solution.*



Informations et
inscriptions :
450 774-8810, option 3 ou
mrcmaskoutains.qc.ca



Bienvenue à bord !

Vente de bois provenant de la Municipalité de Saint-Louis Vente en lot

La Municipalité de Saint-Louis désire
disposer de **1 et demi** corde de bois
mélangé, en longueur de 4 pieds, au prix
de vente de 90\$ la corde, soit 135\$ pour
le lot.

Pour informations, veuillez communiquer
avec M. Richard Drapeau au 450-788-2631
poste 2004

ou cellulaire au 450-779-9388

Du lundi au jeudi



*Premier arrivé, premier servi!

**COMMISSION DES LOISIRS DE
SAINT-LOUIS**

100, RUE MESSIER
450-788-2742



Marc Lavoie
450-788-3366
Président

Josée Luckenuik
450-561-6606
Vice-Présidente

Maxime Morin
450-502-1688
Administrateur

Robert Rémillard
579-445-1012
Administrateur

Pascale Larin
450-788-2938
Secrétaire-trésorière par intérim

Simon Claing
450-888-5146
Administrateur

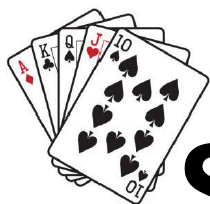
Lyne Labelle
450-788-2365
Administratrice

Daphnée Lacasse
819-640-0909
Administratrice

Jacques Mathieu
450-788-2413
Représentant municipal

Jean-Pierre Arpin
450-788-2726
Représentant municipal

Prochaine assemblée 28 avril 2026 à 19h



Soirée loisirs!

Où : Centre récréatif, 100 rue Messier, Saint-Louis

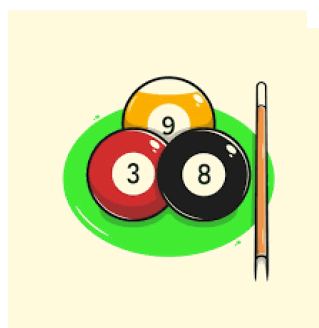
Quand 1er mai 2026 à partir de 19h jusqu'à 23h

EN VENTE SUR PLACE

- Bar
- Ailes de poulet
- Frites
- **Hot dogs**

Venez vous amuser avec nous!

- Jeux de fléchettes
- Table de billard
- Shuffleboard
- Jeux de cartes



Loisirs St-Louis



Bienvenue aux membres de la FADOQ
les mardis après-midi
de midi à 17 h pour les activités
cartes, bingo et pétanque!



BRUNCH

Brunch Âge d'Or

Le prochain brunch du Club de l'Âge d'Or aura lieu le
dimanche 10 mai 2026

Le coût du repas est de \$12.00 pour les 13 ans et plus
7 ans à 12 ans \$6.00, 6 ans et moins gratuit.



De 10h à midi, au Centre récréatif de Saint-Louis.



Bienvenue à tous!
Club Fadoq de Saint-Louis

COURS DE GROUPE PRINTEMPS 2026

SESSION PRINTEMPS 2026
10 SEMAINES

DU 10 AVRIL
AU 19 JUIN

COURS DE KARATÉ

VENDREDIS : 18 H À 19 H

SALLE DU CONSEIL, SAINT-LOUIS, 750 RUE ST-JOSEPH

COÛT: 120\$ + 55\$ (Fédération)

À PARTIR DE 6 ANS, POUR TOUS!

Vêtements de karaté en vente sur place
• Minimum 6 inscriptions

Les valeurs associées au karaté sont :
le respect de soi et des autres, la discipline,
le courage et l'humilité.

POUR INFOS ET INSCRIPTION
CONTACTEZ STÉPHANE GINGRAS

819-471-3619



COURS DE GROUPE | PRINTEMPS 2026

8 SEMAINES | 27 AVRIL AU 19 JUIN 2026

LUNDI

MAMANS
ACTIVES

9H00 À 10H00
ST-LOUIS

MARDI

CLUB DE COURSE

12H00 À 12H45
ST-JUDE

TABATA

19H00 À 19H45
ST-JUDE

JEUDI

MAMANS
ACTIVES

9H00 À 10H00
ST-HUGUES

AÎNÉS ACTIFS

10H15 À 11H15
ST-HUGUES

TABATA

11H30 À 12H15
ST-HUGUES

TABATA

18H15 À 19H00
ST-LOUIS

CARDIO-MUSCU

19H30 À 20H30
ST-JUDE

DIMANCHE

CLUB DE COURSE

10H00 À 10H45
ST-BERNARD

(ANNULÉ EN CAS DE PLUIE)

TARIFS

115 \$ | 1 cours par semaine
185 \$ | 2 cours par semaine
17 \$ | Cours à l'unité

ADRESSES

St-Louis : 100, rue Messier
St-Jude : 930, rue du Centre ou 1441, rue St-Pierre
St-Hugues : 390, rue Notre-Dame
St-Bernard : 388, rue Principale















450 502-2811 | melissaturcotkin@gmail.com

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
PAIEMENT EN ARGENT OU PAR VIREMENT INTERAC AU PREMIER COURS












Les cours seront à l'extérieur sauf en cas de pluie.
L'inscription n'est pas remboursable.



AVRIL 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1 INSCRIPTIONS CAMP DE JOUR Bibliothèque 18h à 19h30 	2 Bureau municipal fermé 18h15 Tabata 	3	4
5  Chasse cocos Pâques	6 Bureau municipal fermé 9h Mamans actives	7 12H FADOQ Conseil Municipal 	8 Bibliothèque 18h à 19h30 	9 18h15 Tabata 	10 18H KARATÉ	11
12 Bibliothèque 10h à 11h30 Brunch 10h	13 9h Mamans actives 19h Danse country	14 12H FADOQ	15 Bibliothèque 18h à 19h30 	16 18h15 Tabata 	17 18H KARATÉ	18
19	20 19h Danse country	21 12H FADOQ	22 Bibliothèque 18h à 19h30 	23 	24 18H KARATÉ	25
26 Bibliothèque 10h à 11h30	27 9h Mamans actives 19h Danse country	28 12H FADOQ 19h Commission des loisirs	29 Bibliothèque 18h à 19h30 	30 18h15 Tabata 		

MAI 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1  19h Soirée loisirs 18H KARATÉ	2
3	4 9h Mamans actives	5 12H FADOQ Conseil Municipal 	6 Bibliothèque 18h à 19h30 	7 18h15 Tabata 	8 18H KARATÉ	9
10  FÊTE DES MÈRES Brunch 10h	11 9h Mamans actives	12 12H FADOQ	13 Bibliothèque 18h à 19h30 	14 18h15 Tabata 	15	16
17	18 Bureau municipal fermé 9h Mamans actives	19 12H FADOQ	20 Bibliothèque 18h à 19h30 	21 18h15 Tabata 	22 18H KARATÉ	23
24 Bibliothèque 10h à 11h30	25 9h Mamans actives	26 12H FADOQ	27 Bibliothèque 18h à 19h30 	28 18h15 Tabata 	29 18H KARATÉ	30
31						

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
DE SAINT-LOUIS
750, rue St-Joseph
450-788-2631 poste 2008
Service gratuit!

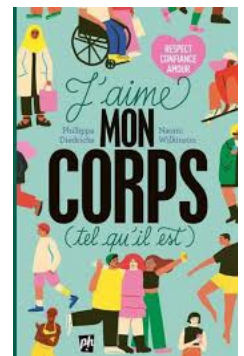
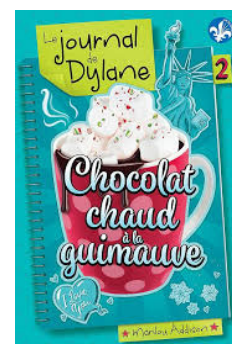
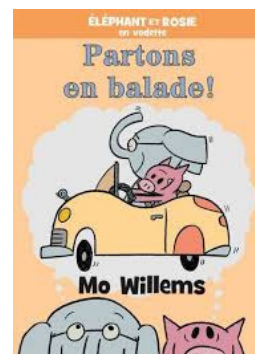
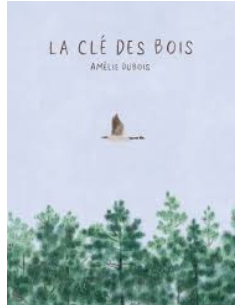
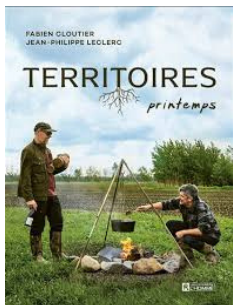
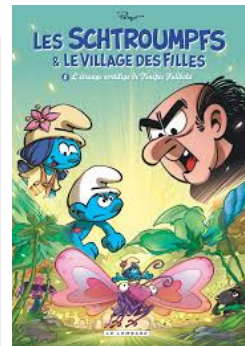
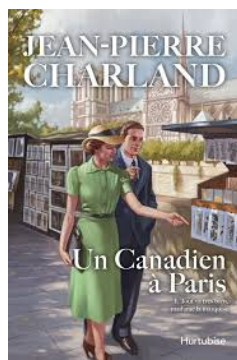
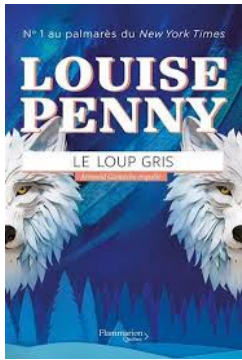
Isabelle, Julie, Noa, Normande et Thibault



**Nouveautés
du mois
d'avril**

Adultes

Jeunesse



Heures d'ouverture:
Dimanches de 10h à 11h30
Les 12 et 26 avril
Mercredis de 18h à 19h30

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour bonifier notre service de biblio.
Venez nous rencontrer sur place!
Une bibliothèque, c'est aussi un lieu de rencontre au coeur du village.





Communiqué
Pour diffusion immédiate

Une 13^e édition pour les Matinées gourmandes!

Saint-Hyacinthe, le 7 avril 2026 – Au grand bonheur de tous, les Matinées gourmandes sont de retour pour une 13^e édition! La formule gagnante demeure : dans une ambiance conviviale, au cœur de lieux emblématiques et centraux des municipalités participantes, les visiteurs auront la possibilité de déguster et d'acheter des produits locaux. À noter que la formule tant appréciée « le producteur reçoit » revient en force cette année, soit à Saint-Dominique, chez Miel Dubreuil, et à Saint-Damase, à la Ferme Radicelle.

Les marchés auront lieu dans 5 municipalités de la MRC des Maskoutains pour un total de 6 matinées de **9 h à 13 h pour l'ensemble des dates**. Préparez-vous à faire le plein de saveurs, cette année, nous avons eu un nombre record d'inscriptions de la part des producteurs et transformateurs de la région!

CALENDRIER 2026	
SAMEDI 9 MAI	SAINTE-HELENE-DE-BAGOT
SAMEDI 6 JUIN	SAINT-HYACINTHE (Jardin Daniel A. Séguin)
SAMEDI 11 JUILLET	SAINT-DOMINIQUE (Miel Dubreuil)
SAMEDI 15 AOUT	SAINT-DAMASE (Ferme Radicelle)
SAMEDI 12 SEPTEMBRE	SAINT-HYACINTHE (Parc Les Salines)
SAMEDI 3 OCTOBRE	SAINTE-MARIE-MADELEINE

N'oubliez pas de demander votre carte fidélité à votre arrivée!

Rappelons que cet événement est rendu possible grâce au Fonds de développement des territoires et au Fonds régions et ruralité de la MRC des Maskoutains. Tous les détails entourant cette 13^e édition sont disponibles sur le site officiel www.matinees-gourmandes.com et sur la [page Facebook des Matinées gourmandes](#) et de la [MRC des Maskoutains](#).

Cette année encore, encourageons nos producteurs et transformateurs de la région!



mars 2026

Ce que vos bacs ne vous diront jamais...

18 mars :

Journée mondiale du recyclage!
Contenants, emballages et imprimés (CEI). C'est tout!

8 500

tonnes de matières recyclables
récupérées sur le territoire de la RIAM en 2025.

...est-ce vraiment recyclé?

Certaines matières nouvellement acceptées ont actuellement peu de possibilité d'être recyclées. Elles sont alors entreposées, valorisées auprès de marchés alternatifs ou, en dernier recours, éliminées.



L'objectif est de recycler le maximum de matières en :

- Créant de nouveaux procédés de recyclage.
- Développant des nouveaux marchés pour ces matières.
- Incitant les producteurs à fabriquer des CEI recyclables.

Ensemble contribuons à la réussite de ce système modernisé en déposant nos CEI dans nos bacs de récupération!

...un bac pour chaque matière!



Récupération

- Contenants
- Emballages
- Imprimés



Matières organiques

- Restants d'aliments
- Résidus de jardin
- Papiers et cartons souillés de nourriture



Dans le doute, appelez-nous!

Le saviez-vous?

Aucun surplus de matières récupérables ne sera collecté!



Ceux-ci sont maintenant autorisés 2 fois par année. Référez-vous à votre calendrier des collectes pour connaître les dates de ces collectes.

Voici comment faire :

- Déposer vos matières dans une petite boîte de carton;
- Mettre la boîte à côté du bac;
- Une fois votre bac vidé, l'opérateur se servira du bac vide pour mettre les surplus dans le camion.

www.riam.quebec
450 774-2350

Vous aimeriez qu'un sujet concernant la gestion des matières résiduelles soit abordé? Écrivez-nous au riam@riam.quebec.

LE PLASTIQUE

compostable ou biodégradable

**JAMAIS
DANS
MON
BAC
BRUN!**



Tous types de sacs de plastique et de couches, même compostables ou biodégradables, sont refusés dans le bac brun.

Sac de papier accepté

Écocentres

OUVERTURE

prochaine

Dès le 10 avril
Saint-Hyacinthe
1880, RUE BROUILLETTE
Vendredi, samedi et dimanche
de 8 h 30 à 16 h 30

Dès le 11 avril
Acton Vale
68, RUE NOËL-LECOMTE
Samedi et dimanche
de 8 h 30 à 16 h 30



Dimensions maximales
des remorques acceptées :
4 x 8 pieds



Dimensions maximales
des remorques acceptées :
5 x 10 pieds

Preuve de résidence obligatoire!



Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus ?

Chaque année, en juillet, des milliers de personnes âgées cessent de recevoir leurs versements du **Supplément de revenu garanti (SRG)**. Pour éviter cette situation, il est essentiel de produire votre déclaration de revenus avant le 30 avril.

Le SRG, c'est quoi ?

Il s'agit d'une prestation mensuelle non imposable versée aux personnes âgées à faible revenu qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV).

Êtes-vous admissible ?

- Vous avez 65 ans ou plus.
- Vous vivez au Canada.
- Vous recevez une pension de SV. (canada.ca/securite-vieillesse)
- Votre revenu annuel est :
 - inférieur à 22 488 \$, si vous êtes une personne célibataire, veuve ou divorcée;
 - inférieur à 29 712 \$, si votre partenaire (conjoint, conjointe, conjoint de fait ou conjointe de fait) reçoit une pension complète de la SV;
 - inférieur à 41 616 \$, si votre partenaire reçoit l'Allocation;
 - inférieur à 53 904 \$, si votre partenaire ne reçoit ni pension de la SV ni Allocation.



Besoin d'aide ou d'information concernant votre SRG ?

Service Canada peut vous aider :

par téléphone :

- Sécurité de la vieillesse : 1-800-277-9915
- Centre d'appui des services mobiles (ce service s'adresse aux personnes qui n'ont pas accès à Internet ou qui éprouvent des difficultés concernant notamment la langue ou la littéracie) : 1-877-631-2657

en personne : bureaux.service.canada.ca/fr

Service Canada offre également des services mobiles aux communautés.

Pour trouver ceux qui vous intéressent à proximité, visitez la page :

canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/services-mobiles-liaison-communautes



Fleur de Lys

Clinique d'hygiène dentaire

450 513 2056

SERVICES

- Évaluation générale de la cavité buccale
- Nettoyage dentaire pour toute la famille
- Nettoyage des implants et des prothèses
- Scellants de puits et fissures
- Application de produits désensibilisants
- Blanchiment dentaire (avec ordonnance du dentiste)

Assurances
gouvernementales
et autres acceptées

RENDEZ-VOUS
EN LIGNE



🏠 2860 boul
Laframboise
SAINT HYACINTHE



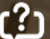
Karla Alicia
Agurto Seminario
Hygiéniste dentaire

Au service de la santé
bucco-dentaire et du
sourire des
Maskoutains depuis
2022.

Prenez rendez-vous en ligne

Avec AccèsD,
c'est simple
et rapide

Planifiez une rencontre avec
une conseillère ou un conseiller,
à distance ou en personne,
à l'heure qui vous convient.

Repérez le bouton  dans AccèsD.





Joanie RICHARD
Pharmacienne-propréitaire

Livraison gratuite dans la région 

Services professionnels sur place :
Vaccination, injection de médicaments,
lavage d'oreille, dépistage du streptocoque,
santé voyage, traitement de conditions mineures, ajustement de la médication et plus encore!

Prenez RDV sur clicsante.ca ou via ce code QR 

Accès>pharma chez Walmart  5950 Rue Martineau, St-Hyacinthe, J2R 2H6 450-796-4006



JEAN-BERNARD ÉMOND
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION


50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



Gina Dubé
Toiletteuse Diplômée

téléphone ou texto
514-464-1219



L'animal rit

toilette mobile

Espace disponible

450-788-2631

50\$ / an

12 publications

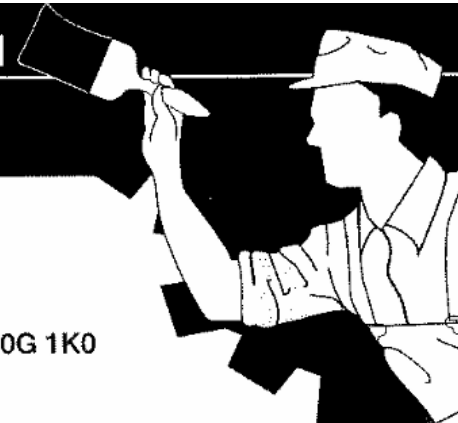
CLUB FADOQ M 055 INC.

MOUVEMENT DES AINÉS

SAINT-LOUIS

Président(e) *Jean Gump*

Marc Rivard
Entrepreneur
Peintre



Peinture intérieur
et extérieur

805, rue de l'Église
Massueville (Qc) J0G 1K0
Tél.: 438-881-6964

Mélissa Turcot
Kinésiologue

- Cours de groupe
- Entraînement privé à domicile
- Programme d'entraînement personnalisé



450 502-2811
melissaturcotkin@gmail.com




Dépanneur S.G. Bardier

Stéphane Bardier - Guylaine Laprade, Props

Station Service Pétro-T - Produits d'épicerie
Produits surgelés - Agence SAQ
Bières - Loto-Québec
Service d'échange de propane
Dépositaire du Super Radio Bingo CFNJ 99,1

948, rue Royale Massueville, Qc J0G 1K0
Tél.: 450-788-2000

La Massothérapie
Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique et détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats-cadeaux disponibles

Massothérapeute spécialisée
4507923090
climiquemassov.e@gmail.com




400, rang St-Yves
Saint-Aimé, Qc. J0G 1K0
450-788-2361
villiardserresetjardins.com
plvilliard@gmail.com

copiPLUS 360

514.895.2403

@contact@copiplus360.ca
w copiplus360.ca

Livraison
de vos documents

Impression numérique/Finition de documents/
Dépliant/Brochure/Bannière/Tenue de livres



LA BROUETTE MARAÎCHÈRE
— Pépinière comestible —

Commandez en ligne
10% de rabais : STLOUIS

Émilie Guérard | Propriétaire
(438) 928-3180

info@labrouettemaraichere.ca
www.labrouettemaraichere.com

Plants de légumes, fines herbes et
fleurs annuelles et vivaces. Certification
biologique avec Ecocert.



LA ROSACE
Ferme Bio



Paniers bio & Kiosque libre-service

Légumes frais, savoureux et locaux
97 rang Thiersant, Saint-Louis
De juin à octobre
www.fermelarosace.com



ÉTAIT
UN JARDIN

Ferme florale

Fleurs coupées de saison
locales & écologiques

www.iletaitunjardin.ca
450-517-2003



AFFÛTAGE MC. MORIN
Inc.

Spécialité : Alimentation
industrielle, commercial
et résidentielle

Michaël Morin

542 Rue Principale,
Saint-Louis, QC J0G 1K0

(450) 788-3222
(450) 788-3112
info@affutagemcmorin.ca
www.affutagemcmorin.ca



Transport de
moulées et
grains en vrac

François Turcot - propriétaire 450 278-6923
Alexandre Turcot - répartiteur 450 779-0942
1363, Thiersant, Saint-Louis, J0G 1K0
aturcot.ftma@outlook.com / transportftma@hotmail.com

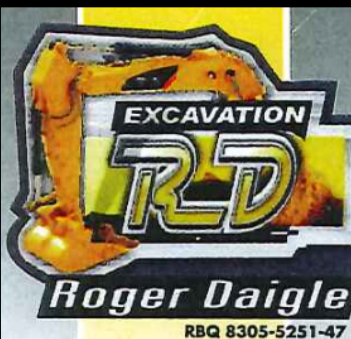


Pneus • Freins • Direction • Silencieux • Suspension • Air climatisé

GARAGE G.F. JOYAL ENR.
657, rue Principale, St-Louis, (Québec) J0G 1K0

Gaétan Joyal
Tél. : 450 788.2756
g.sonata2015@gmail.com

Antirouille



- Défrichage
- Fossé
- Cours d'eau au laser
- Transport, pierre, sable
- Mini pelle avec marteau hydraulique
- Démolition de tout genre
- Déneigement
- Pelle 20 tonnes avec gros marteau
- Et beaucoup plus...

1365, rang Prescott, St-Louis (Qc) J0G 1K0 | 450.730.7993